



## Add 250

Granulé polymère

Disponibilité	
Nombre/palette	480
Unités de conditionnement	0,25 kg
Type de conditionnement	Pot
Clé de fermeture	83
Art. n°	
6271	■

**Consommation** Jusqu'à 0,05 kg pour 1 kg de liant

**Domaines d'application** ■ Granulés de polymères pour augmenter les propriétés antidérapantes des vitrificateurs

**Propriétés** ■ Neutre en couleur  
■ Facile à mélange

### Caractéristiques techniques

Granulométrie 1,1 g/cm<sup>3</sup>

Granulométrie env. 0,25 mm

Les valeurs ci-dessus sont des données caractéristiques typiques du produit et ne peuvent pas être considérées comme spécifications du produit.

**Attestations** > [Hochdruck-/Heißdampfreinigbarkeit-Systemprüfung](#)  
> [Rutschhemmende Beläge-Systemprüfung A](#)

**Produits du système** > [Epoxy BS 2000 Nouveau \(6001\)](#)  
> [Epoxy BS 3000 M New \(6370\)](#)  
> [Epoxy BS 3000 SG New \(6380\)](#)

### Préparation

Ajouter le granulé au vitrificateur mélangé.  
Mélanger avec un mélangeur électrique lent adapté (env. 300 - 400 tours / minute).  
Une formation de stries témoigne d'un mélange insuffisant.

**Mise en oeuvre** Produit réservé à l'usage des professionnels!

Appliquer le mélange prêt à utiliser selon les prescriptions du vitrificateur en question.

**Remarques** Le granulat peut seulement être utilisé pour quelques couches avec une épaisseur < 200



---

µm.

Pour plus d'informations concernant la mise en œuvre, le schéma d'application et l'entretien, consulter les fiches techniques en vigueur des produits concernés et les recommandations systèmes Remmers.

---

#### Stockage / Conservation

Une durée de stockage illimitée en lieu sec.



---

#### Sécurité / réglementation

Seulement pour usage professionnel!

Pour détails concernant la sécurité lors du transport, le stockage et la manipulation, ainsi que l'élimination et l'écologie, voir la Fiche de données de Sécurité en vigueur.

---

#### Equipements de protection personnelle

Vous pourriez trouver cette information dans les fiches de sécurité récentes et dans les documents fournis par les associations professionnelles.

---

#### Elimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.

Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouveau exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.